

SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVE
SICAD

Guide du Citoyen

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le citoyen

Référence : Arrêté du Ministre de..... en date du
Tel que modifié par l'arrêté en date du
(JORT N°du.....)

Organisme : Office National de l'Assainissement

Domaine de la prestation : Assainissement

Objet de la prestation : Attestation de possibilité d'assainissement du terrain à lotir au profit des promoteurs et sociétés immobilières.

Conditions d'obtention

- L'immeuble doit être situé dans une zone d'intervention de l'Office National de l'Assainissement
- Existence de la zone sur le plan d'aménagement

Pièces à Fournir

- Demande au nom de l'Office National de l'Assainissement
- Plan de situation

Étapes de la prestation	Intervenants	Délais
- Constat sur terrain - Etude technique et établissement de l'attestation demandée	- Centre d'exploitation - District d'exploitation ou Division des études selon le cas	-1 semaine -1 semaine

Lieu de dépôt du dossier
Service : Centre, district d'exploitation ou Département Régional de l'Office National de l'Assainissement
Adresse :

Lieu d'obtention de la prestation
Service : Centre, district d'exploitation ou Département Régional de l'Office National de l'Assainissement
Adresse :

Délai d'obtention de la prestation
2 semaines à partir de la réception du dossier complet

Références législatives et/ou réglementaires
Décret n° 2001-1407 du 7 Juin 2001, fixant la liste des attestations administratives pouvant être délivrées aux usagers par les services du Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire et des établissements et entreprises publics sous tutelle.